

CONTRAT D'ENTRETIEN

L'Occasion d'en profiter.



Spécialement
conçu pour
votre Véhicule
d'Occasion



Le Pouvoir de Surprendre

TARIFS



Vente & Service
Promesse de Qualité

CONTRAT D'ENTRETIEN KIA.
SOYEZ SEREIN ! VOTRE KIA EST ENTRE DE BONNES MAINS.

Kia OCare

Durée 36 mois

Motorisations	Véhicules	Nombre entretiens	Prix
ÉLECTRIQUE	e-Soul / e-Niro	3	16€
HYBRIDE (HEV ET PHEV)	Optima / Niro	3	20€
ESSENCE	Picanto / Rio	3	24€
	Cee'd / Venga Soul / Stonic	3	25€
	Carens / Sportage	3	35€
	Optima	3	36€
DIESEL	Rio	2	19€
	Cee'd / Venga Soul / Stonic	2	23€
	Carens / Sportage	2	26€
	Optima / Sorento	2	29€

Prix TTC / mois - 2020



Option Contrôle Technique (x1) : 2,5€ TTC par mensualité

Votre concessionnaire se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant l'intervalle d'entretien de votre Kia.

Ce qu'il faut savoir



Kilométrage maximum
à la souscription 120 000 km



Le prix comptant correspond
à la mensualité x la durée
de souscription



Offre diesel : 2 entretiens = 60 000 km
Offre essence, hybride et électrique :
3 entretiens = 45 000 km



Eligibilité : véhicule âgé
de 36 à 62 mois



Durée du contrat : 36 mois



Contrat cessible gratuitement
de particulier à particulier
si paiement comptant⁽¹⁾

À chaque révision :



Prise en charge par Kia de tout l'entretien⁽²⁾ régulier :
les différents ingrédients (huile, liquide de frein), filtres, pièces
et main-d'œuvre⁽³⁾ selon les préconisations constructeur.



Appoints d'huile ou liquide de frein.

Profitez des nombreux avantages



Une gestion sereine
de votre budget d'entretien



Des outils spécifiques
assurant une qualité
d'entretien optimale



Un entretien conforme
aux préconisations constructeur



Des techniciens formés
spécifiquement à la marque



Des pièces d'origine Kia testées
et parfaitement adaptées
à votre véhicule



Une aide au maintien
de la garantie* de votre Kia

*Sous réserve du respect des intervalles d'entretien et des modalités d'application et exclusions détaillées dans les conditions générales de vente. (1) Sous réserve du respect des conditions et modalités détaillées dans les conditions générales de vente. (2) Se référer à l'article 6 des conditions générales de vente afin de connaître la liste complète des pièces, des ingrédients listés et la fréquence de remplacement. (3) Selon barème constructeur.